

► Module de base 3/4

La psychopathie

Aspects légaux et criminologiques dans la prise en charge des AICS

Samuel LEISTEDT

Psychiatre

Jean MOTTE-DIT-FALISSE

Criminologue

Marc PREUMONT

Avocat

Spécialiste en droit pénal,

**Mardi 08 juin,
mercredi 09 juin et mardi
14 septembre 2021**

NAMUR

UPPL

Lieu : Cinex Namur

Entrée par la rue Ponty (volet gris) - Salle Bosret

9h30 – 16h00 : Formation

(Accueil à partir de 9h00)

Renvoi du bulletin d'inscription (au verso)
obligatoire par courrier, fax ou e-mail

► ASPECTS LEGAUX ET CRIMINOLOGIQUES DANS LA PRISE EN CHARGE DES AICS

	Mardi 08 juin 2021	Mercredi 09 juin 2021	Mardi 14 septembre 2021
De 09h30 à 12h30	Approche psycho-criminologique	Déontologie et secret professionnel	La psychopathie : diagnostic différentiel
De 13h30h à 16h00	Approche psycho-criminologique	Régime procédural des infractions à caractère sexuel Le droit au regard de nos pratiques	La psychopathie : diagnostic différentiel
	J. MOTTE-DIT-FALISSE	M. PREUMONT	S. LEISTEDT

Lieu : Cinex Namur Entrée par la rue Ponty (volet gris) - Salle Bosret

Frais d'inscription : 363 euros TVAC. Gratuit pour les membres des Accords de Coopération.

Versement au n° de compte de l'UPPL avec la mention : « Inscription de (NOM de la personne inscrite) à la formation de spécialisation »

UPPL asbl - Rue Despars, 92 - 7500 TOURNAI - Tél. + 32 69 888333 - Fax + 32 69 888334 - e-mail : centredappui@uppl.be

Compte financier: ING 363-0599408-85 IBAN BE89 3630 5994 0885 BIC BBRUBEBB - Web site: www.uppl.be



► BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Institution :

Fonction :

Adresse Professionnelle :

.....

Tél. : Fax :

E-mail :

Adresse Privée :

.....

GSM : Fax privé :

Date : Signature :